

veur des officiers qui remplissent la position de rapporteurs dans cette Chambre, que quand j'ai eu l'occasion de reviser avec soin les discours prononcés par moi, j'ai constaté qu'ils avaient été rapportés généralement très exactement, et je n'ai pas, non plus, entendu de plaintes très sérieuses de la part d'aucun de mes collègues.

D'après moi, ce serait priver le public, ou la clientèle des journaux, d'une certaine somme d'informations, dont il ne doit pas être privé; ce qui arriverait, si on le privait du rapport officiel quotidien des débats, tel qu'imprimé sur l'ordre de cette Chambre.

C'est pourquoi je m'opposerais à cette partie du rapport qui renferme une recommandation dans le sens que je viens d'indiquer. Je sais que les honorables députés qui font partie du comité, et qui ont eu devant eux le *pour* et le *contre*, avant de se prononcer sur le mérite d'aucun changement ou amendement, ont droit à ce que nous ayons tous les égards convenables pour les conclusions auxquelles ils sont arrivés; mais je n'ai entendu aucune raison suffisante pour nous convaincre que nous devions priver les journaux de ces rapports quotidiens. S'il est nécessaire d'en augmenter les avantages, ne regardons pas aux frais. On me dit qu'il faudrait seulement environ \$1,000 de plus pour fournir des exemplaires de ces rapports. Que la presse reçoive ces exemplaires reliés et munis d'un index complet.

M. MILLS: Je ne puis dire que j'approuve le rapport du comité. Je crois que le système qui a été suivi l'année dernière, est meilleur que celui proposé par le comité.

D'après moi, ce serait un grand avantage pour la presse d'avoir l'exemplaire relié des débats; mais si l'on est obligé de choisir entre l'exemplaire relié et la publication quotidienne, si l'imprimerie fait son devoir, il me semble que la publication quotidienne est beaucoup plus utile que le volume relié. Il est, sans doute, très utile d'avoir ces rapports officiels durant une campagne électorale, pour les citer, et les journalistes, durant une élection, trouvent très utile d'avoir sous la main un volume des débats, dans lequel ils peuvent voir ce qui a été dit sur les questions soulevées. Mais les députés de cette Chambre ont l'occasion de se procurer des informations sur les questions d'intérêt public, qui ne sont pas communiquées à la presse; et si celle-ci ne reçoit pas les rapports officiels quotidiens des débats de cette Chambre, elle n'est pas capable de critiquer et de discuter les opinions émises en parlement par les représentants du peuple.

Quant à l'avantage qu'il y aurait d'adresser un plus petit nombre d'exemplaires aux députés, chacun de nous en est le meilleur juge. Si le comité croit qu'il est nécessaire, dans l'intérêt public, et vu la présente condition du revenu, de pratiquer l'économie sur ce point, je ne m'y objecte aucunement; mais je crois qu'il serait très malheureux que la presse du pays fût privée de l'édition quotidienne des débats, telle qu'elle est publiée au jour le jour. D'après moi, il est juste qu'elle reçoive l'exemplaire relié; mais il vaut encore mieux qu'elle reçoive l'édition quotidienne.

Si ce que dit l'honorable député de Brant (M. Somerville) est vrai, cela démontre seulement que quelqu'un dans le département des postes, ou le bureau de distribution, ne fait pas son devoir, vu que les membres de la presse devraient recevoir cette publication jour par jour, comme les députés eux-mêmes. L'édition quotidienne ne devrait pas être confiée à la malle par gros paquets, mais distribuée à la presse promptement, aussitôt qu'elle est imprimée.

M. WHITE (Cardwell): La question de la distribution quotidienne à la presse paraît être le point sur lequel les opinions varient le plus. Si cette distribution doit être continuée, et que les députés renoncent à trois de leurs cinq exemplaires—

Un honorable DÉPUTÉ: Réduisez le nombre à quatre.

M. WHITE: Non, trois est le nombre mentionné dans le rapport. Or, dans ce cas, nous nous trouverions dans la même position que l'année dernière, au point de vue des

frais. C'est-à-dire, que nous pouvons, sans augmenter les frais, continuer la distribution quotidienne à la presse et lui adresser ensuite un volume relié à la fin de la session. Cependant, je puis dire que la proposition d'abandonner la distribution quotidienne est venue de la presse elle-même. Je crois qu'il n'y a personne ici qui connaisse mieux l'opinion de la presse d'Ontario que l'honorable député de Brant (M. Somerville); or, la proposition est venue de lui, et il est à juste titre, sur cette question, le fidèle interprète des journalistes d'Ontario.

S'il est opportun de donner aux journalistes l'édition quotidienne et le volume relié, je suggérerais, d'accord avec ceux qui partagent cette opinion, que le meilleur mode à adopter fût simplement de proposer un amendement à l'effet que la distribution quotidienne à la presse soit continuée, et, alors, la partie du rapport décrétant que deux exemplaires reliés soient donnés à chaque député et les autres à la presse, pourrait être adoptée.

Sir JOHN A. MACDONALD: On recommande à la suite de cette discussion, que la motion soit suspendue jusqu'à demain, pour que nous ayons l'occasion de la considérer de nouveau.

M. BLAKE: Je ferai remarquer à la Chambre que si l'on désire réaliser l'économie qui est proposée dans le rapport, on y parviendrait mieux en renonçant à un de nos trois exemplaires quotidiens, et faire cette concession serait une économie.

M. WHITE (Cardwell): Peut-être que l'honorable premier ministre voudrait-il renvoyer le rapport au comité pour remettre le sujet à l'étude conformément à ce qui ressort de la discussion qui vient d'avoir lieu.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je propose en amendement que le dit rapport soit renvoyé au comité pour être de nouveau mis à l'étude, et le dit rapport est à cette fin renvoyé au comité.

#### COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Sir JOHN A. MACDONALD: Je propose qu'un comité spécial, composé de MM. Blake, Cameron (Huron), Caron, Co'hy, Daly, Davies, De'jardins, Fortin, Laurier, Macmillan (Middlesex), Ouimet, Scriver, Tassé, Weldon, Wells et Wright, soit nommé pour aider l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux chambres devant s'occuper de la bibliothèque, et il est ordonné qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer leurs Honneurs.

#### PENSION AUX VEUVES.

M. ROBERTSON (Hastings): Est-ce l'intention du gouvernement de continuer aux veuves des pensionnaires de la guerre de 1812-14 la pension qui était payée à ceux-ci?

M. CARON: Le gouvernement n'a pas l'intention de pensionner ces veuves.

#### McISAAC'S-POND, INVERNESS.

M. CAMERON (Inverness): Le gouvernement a-t-il l'intention d'affecter un crédit pendant la présente session du parlement, pour faire de McIsaac's-Pond, Inverness, un havre de refuge pour les bâtiments faisant le cabotage et la pêche sur la côte nord-ouest de l'île du Cap-Breton?

Sir HECTOR LANGEVIN: En 1879, ce sujet fut soumis à mon département, et il fut l'objet d'un rapport de la part de l'ingénieur en chef, qui désapprouva le plan proposé. En 1882, une exploration sérieuse de la localité a été faite par un officier du département. La question fut étudiée par l'ingénieur en chef, et le coût des travaux fut estimé. L'estimation était de \$145,000. La réponse que j'ai maintenant